

Aide à l'immobilier d'entreprise - Sociétés POLYPRINT et POLYCAPTIL

M. LE MAIRE, Rapporteur : Suite à leur création à la pépinière d'entreprises de Palente et afin d'assurer leur développement, les Sociétés POLYPRINT et POLYCAPTIL, dirigées par M. JEAMBRUN projettent de s'installer dans un bâtiment industriel à construire de 1 140 m².

La Société POLYPRINT est spécialisée dans la réalisation de machines d'impression par tête thermique et la Société POLYCAPTIL réalise des capteurs basés sur l'optoélectronique ou sur l'électromagnétisme. Ces deux sociétés qui emploient actuellement 28 personnes ont un fort potentiel de recherche et développement.

Le bâtiment industriel sera construit par la Société BATIFRANC, chemin de Palente sur le dernier terrain disponible du Syndicat des Espaces Industriels de Besançon.

Cet investissement représente une dépense de 3 755 000 F. Après l'avis favorable du comité d'engagement de BATIFRANC pour la réalisation de l'opération en crédit-bail et après avis favorable de la Commission Economique, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une aide de 375 000 F correspondant à 10 % de l'investissement immobilier, qui sera prélevée sur le compte 92.90.6572.91036.30200 abondé par un crédit de 360 000 F à prélever sur des crédits inscrits au chapitre 940 «dépenses impré- vues».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 3 juin 1998.